

En tout cas, entre 1972 et 1974, il y eut certains progrès et les groupes ethniques commencèrent à penser qu'ils avaient quelque chance de survie en tant que groupes distincts. Cependant, après la campagne de 1974, l'une des premières mesures prises par le gouvernement a été de relever de ses fonctions le ministre responsable de ce domaine, le député de Parkdale (M. Haidasz), car son portefeuille fut supprimé.

**M. Paproski:** Adieu programme. C'est honteux!

**M. Yewchuk:** La responsabilité en a été confiée au ministre du Travail (M. Munro)—je trouve le rapport difficile à expliquer. Le premier ministre essaie maintenant de nous convaincre que le ministre du Travail pourra s'occuper davantage du multiculturalisme en y consacrant 5 p. 100 de son temps que n'avait pu le faire le député de Parkdale en y travaillant à plein temps. J'ignore si c'est parce que le premier ministre considère le ministre du Travail comme un surhomme ou qu'il a une si piètre opinion de la compétence du député de Parkdale? J'espère qu'il ne s'agit pas de la dernière supposition.

• (2110)

Je m'étais fait beaucoup de souci lors de la lecture du discours du trône et encore plus à l'exposé budgétaire, car il n'y a pas été le moins question du multiculturalisme ou de projets visant à en changer l'orientation. On nous a réaffirmé que le bilinguisme ferait l'objet d'une plus haute priorité. Je n'ai aucune objection. Le bilinguisme a du bon. Je ne trouve pas que le bilinguisme et le multiculturalisme soient incompatibles. Mais je soutiens qu'en ne faisant aucune mention du multiculturalisme alors que d'autres sujets étaient fortement soulignés, cette attitude du gouvernement pourrait donner à certains Canadiens l'impression qu'encre une fois on les opprime.

Je voudrais simplement faire quelques observations générales sur les groupes ethniques et indiquer pourquoi nous devons sauvegarder le multiculturalisme. Il est juste de dire, je pense, que bien des gens ont immigré au Canada afin de trouver la liberté. Qu'il s'agisse de liberté politique ou de liberté économique, c'est à quoi ils tendaient pour la plupart. Et il me semble aussi juste de dire que ces deux genres de liberté leur ont été procurés à profusion.

Permettez-moi tout simplement de voir ce qu'il est advenu de tous ces gens depuis qu'ils sont arrivés dans notre pays. Je veux les considérer individuellement. Ces personnes ont bien réussi sur le plan économique et politique, mais qu'en a-t-il été sur le plan social? Les députés peuvent examiner le groupe qu'ils veulent—les Italiens, les Allemands, les Ukrainiens, les Polonais. Certains ont dû changer de nom pour une raison ou une autre. Ils ont changé leur nom pour un nom anglais. D'autres ont changé de religion. D'autres eurent honte de parler leur propre langue, et dans certains cas, refusèrent de reconnaître en public le groupe linguistique dont ils étaient issus.

Qu'est-ce que cela signifie d'après vous, monsieur l'Orateur? Je crois que cela signifie qu'ils ont grandement manqué de liberté dans un domaine, en l'occurrence de liberté sociale. Ces gens se heurtent à toutes sortes de préjugés dans notre pays, préjugés contre leur nom, leur religion et leur langue. Ils ont donc senti qu'ils ne pourraient survivre ou faire face à la concurrence au Canada à moins qu'ils ne s'anglicisent ou qu'ils ne se gallicisent. Les politiques du gouvernement actuel ont tout fait pour encourager ce sentiment. Si nous voulons donner encore quelque espoir à ces gens...

#### *Le budget—M. Anderson*

**M. l'Orateur adjoint:** A l'ordre. Je regrette de devoir interrompre le député. J'ai essayé de lui accorder un peu plus de temps pour lui permettre de finir son exposé, mais je crois que cela prendrait plus que quelques secondes.

**M. Hugh A. Anderson (Comox-Alberni):** Monsieur l'Orateur, je suis heureux que la Chambre soit de nouveau saisie du budget après une si longue attente depuis le mois de mai. C'est comme le retour du fils prodigue—nous l'accueillons avec joie. Je félicite le ministre de la façon raisonnable dont son budget aborde la situation économique du Canada au mois de novembre 1974.

L'économie canadienne est forte. Nous avons résisté aux perturbations économiques qui ont secoué le reste du monde mieux que beaucoup de nos collègues de la communauté mondiale. Je suis donc heureux d'appuyer un budget qui suit une voie raisonnable entre une stimulation excessive de l'économie de la part du gouvernement, d'une part, et la création délibérée d'un ralentissement économique pour juguler l'inflation, d'autre part.

Ce n'est pas le temps des mesures extrêmes, mais c'est plutôt le temps de prendre des mesures économiques sensées et stables. Je suis aussi heureux de voir que ce budget cherche à protéger les plus vulnérables de nos citoyens, ceux qui peuvent le moins résister aux effets d'une inflation mondiale et dont le revenu limité est éffrité par la hausse des prix. Si le montant des dégrèvements fiscaux proposés dans le budget pour 1974 et 1975 peut paraître faible aux yeux de certains députés, je puis les assurer qu'il y a bien des gens dans la circonscription de Comox-Alberni pour lesquels cette augmentation sur leur chèque de paye est très importante.

Les gens de Comox-Alberni ne sont pas les mieux nantis du Canada. Dans l'ensemble, ce sont des travailleurs acharnés qui œuvrent dans les usines et les fabriques, les bateaux de pêche ou les camps forestiers, dans les mines ou dans les fermes. Ils constituent la base solide et durable de l'économie nationale, des gens qui gagnent leur salaire à la sueur de leur front. Ils ne veulent pas d'une économie strictement contrôlée. Ils veulent gagner leur vie, gagner assez pour conserver un niveau de vie respectable et mettre de côté une petite partie de leur chèque en vue de l'avenir.

Je crois que les propositions du budget aideront les habitants de Comox-Alberni à mener le genre de vie qu'ils désirent. Les réductions d'impôt leur permettront de consacrer une plus grande partie de leur revenu à des choses qui rendent la vie agréable. L'exemption de \$1,000 sur l'intérêt de leurs épargnes leur permettra d'envisager l'avenir avec plus d'optimisme.

Un des problèmes qui affecte les gens de Comox-Alberni et la majorité des jeunes couples, c'est le coût élevé du logement. Beaucoup ne peuvent acheter la maison modeste où ils élèveraient leur famille à cause des coûts prohibitifs. C'est pourquoi je me réjouis de la réduction de la taxe de vente fédérale sur les matériaux de construction. S'il y a une chose à laquelle rêvent les Canadiens, un besoin essentiel, c'est le désir de chaque famille de posséder sa propre maison. Personne ne rejettera à la légère toute mesure prise par le gouvernement pour les aider à réaliser ce désir. Et pour s'assurer que cette réduction de la taxe de vente fédérale profite à ceux qui en ont le plus besoin, j'espère que le gouvernement, par l'entremise de l'organisme compétent, fera en sorte que le consommateur bénéficie réellement de la réduction du coût du logement.